

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 28-10-2020

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Poules reproductrices.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Immunisation active des poules reproductrices pour :

- réduction de l'infection et prévention de la chute de ponte causées par le virus de la Bronchite Infectieuse, sérotype Massachussetts,
 - réduction de la chute de ponte et des défauts de coquille causés par le virus de la Bronchite Infectieuse souche D274/D207,
 - réduction de l'infection causée par le virus de la maladie de Newcastle,
 - prévention des signes respiratoires, réduction de la chute de ponte et des défauts de coquille causés par le virus de la Rhinotrachéite Aviaire,
- immunisation passive des poussins issus de reproducteurs vaccinés contre la maladie de Gumboro (pendant au moins les quatre premières semaines de vie).

Début de l'immunité : quatre semaines après la vaccination, pour le virus de la Bronchite Infectieuse, le virus de maladie de Newcastle et le virus de la Rhinotrachéite Aviaire

La durée de l'immunité est une période de ponte.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie intramusculaire.

Posologie

Toutes cibles :

Une dose de 0,5 mL par animal, par voie intramusculaire dans la cuisse ou les muscles du bréchet, à des oiseaux âgés de 14-20 semaines mais pas au-delà de 4 semaines avant la date d'entrée en ponte prévue.

Dans le cas où des vaccins vivants étaient utilisés en primovaccination contre la Bronchite Infectieuse, la Rhinotrachéite, la maladie de Newcastle et la maladie de Gumboro, le médicament devra être injecté au moins 4 semaines après l'administration des vaccins vivants.

Avant utilisation, laisser le vaccin atteindre la température ambiante (15-25°C).

Secouer la bouteille vigoureusement avant utilisation et périodiquement pendant.

S'assurer de la propreté et stérilité du matériel de vaccination avant utilisation.

Ne pas utiliser de matériel ayant des parties en caoutchouc car l'excipient pourrait endommager certains types de caoutchouc.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Une dose de 0,5 mL contient :

- Substances actives :

Virus inactivé de la rhinotrachéite de la dinde, souche RT But1#8544 (sous-groupe A) induisant > 9,5 log₂ unités ELISA*

Virus inactivé de la bronchite infectieuse, souche M41 (Massachusetts) induisant > 5,5 log₂ unités neutralisantes*

Virus inactivé de la bronchite infectieuse, souche 249G (D274/D207) induisant > 4,0 log₂ unités neutralisantes*

Virus inactivé de la bursite infectieuse, souche Gumboro D78 induisant > 14,5 log₂ unités neutralisantes*

Virus inactivé de la maladie de Newcastle, souche ND Clone 30 induisant > 4,0 log₂ unités HI par 1/50^e dose* ou contenant > 50 unités DP₅₀

- Excipient(s) :

Paraffine liquide légère 215,0 mg

* Réponse sérologique chez les poulets.

Principes actifs / Molécule

Virus inactivé de la rhinotrachéite de la dinde, Virus inactivé de la bronchite infectieuse (souches M41 et 249G), Virus inactivé de la bursite infectieuse (maladie de Gumboro), Virus inactivé de la maladie de Newcastle, Paraffine liquide légère

Forme pharmaceutique

Emulsion

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Usage vétérinaire

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats : zéro jour.

Propriétés

Propriétés pharmacologiques

Les antigènes sont inactivés avec du formol ou de la ?-propionolactone et incorporés dans la phase aqueuse d'une émulsion de type eau dans huile, afin d'induire une stimulation prolongée de l'immunité.

Le vaccin est destiné à induire une immunité active contre le virus de la rhinotrachéite aviaire, les virus Massachusetts et D274/D207 de la bronchite infectieuse, le virus de la maladie de Newcastle ; et afin de fournir une immunisation passive contre la maladie de Gumboro aux poussins issus de reproducteurs vaccinés.

Début de l'immunité : 4 semaines après la vaccination, pour le virus de la bronchite infectieuse, le virus de maladie de Newcastle et le virus de la rhinotrachéite aviaire.

La durée de l'immunité est une période de ponte.

L'utilisation de ce produit en vaccination de rappel après une primovaccination avec des vaccins vivants, s'ils sont disponibles, contre la bronchite infectieuse, la rhinotrachéite, la maladie de Newcastle et la maladie de Gumboro permet d'obtenir une meilleure réponse immunitaire. De meilleurs résultats sont obtenus si la vaccination avec le vaccin inactivé se fait au moins 4 semaines après l'administration des vaccins vivants.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Aucune.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :
Aucune.

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Un léger œdème transitoire peut être observé au site d'injection pendant 2 semaines.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Ne vacciner que les oiseaux en bonne santé.

La vaccination avec un vaccin inactivé ne prévient pas complètement contre le portage du virus sauvage après infection. En conséquence, ce vaccin est seulement préconisé pour réduire les signes cliniques et non comme un moyen pour éradiquer les maladies.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

- À l'attention de l'utilisateur

Ce produit contient de l'huile minérale. Son injection accidentelle chez l'homme peut entraîner une douleur importante et de l'œdème, particulièrement s'il est injecté dans une articulation ou un doigt, et dans de rares cas pourrait se traduire par la perte du doigt concerné si une intervention médicale rapide n'est pas réalisée.

Si vous êtes victime d'une injection accidentelle du produit, demandez rapidement un avis médical, même si la dose injectée est très faible, et munissez vous de la notice. Si la douleur persiste plus de 12 heures après examen médical, demandez à nouveau conseil à un médecin.

- À l'attention du médecin traitant

Ce produit contient de l'huile minérale. Même si la quantité de produit injectée est faible, l'injection accidentelle de ce produit contenant de l'huile peut entraîner un œdème important, qui peut, par exemple, aboutir à une ischémie nécrosante et à la perte d'un doigt. Un examen chirurgical approfondi et rapide est requis et peut nécessiter la réalisation d'une incision précoce et d'une irrigation du site d'injection, spécialement quand la pulpe du doigt ou un tendon sont impliqués.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Ne pas administrer aux poules en cours de ponte ni dans les 4 semaines précédant l'entrée en ponte.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

Aucun symptôme particulier n'a été observé après l'administration d'une double dose.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

Aucune information n'est disponible quant à l'innocuité et l'efficacité du vaccin lors d'une utilisation concomitante avec d'autres vaccins. La décision d'utiliser ce vaccin avant ou après un autre vaccin doit être prise au cas par cas.

Incompatibilités

Ne pas mélanger avec d'autres médicaments vétérinaires.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.

Après ouverture : 3 heures.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Conserver à une température réfrigérée (entre +2°C et +8°C), à l'abri de la lumière.

Ne pas congeler.

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

INTERVET
Rue Olivier de Serres
CS 17144
49071 BEAUCOUZE cedex

Classification ATC Vet

- QI01AA06

Laboratoire



MSD Santé Animale
Rue Olivier de Serres
B.P. 17144
49071 BEAUCOUZE CEDEX
Tél : 02.41.22.83.83
Fax : 02.41.22.83.00
<http://www.msd-sante-animale.fr>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/9652212 5/2000

Date de première autorisation

2000-06-29

Présentation et quantité

NOBILIS® RT REPRO Boîte de 1 flacon de 1000 doses
Code GTIN : 08713184060952